

CAISSE DES ECOLES DE NEUVY EN SULLIAS

SESSION ORDINAIRE DU 13 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le treize Mars à Dix huit heures trente, le comité de la Caisse des Ecoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de FOURNIER Hubert, Maire

Membres de la Commission présents :

MM FOURNIER, LUCAS, DEROUET, MENEAU, CORNET (Conseil municipal)

Mme MONTENON, (représentant des familles)

Délégués Parents d'Elèves : M PASDELOUP, MMES LENOGUE, PARIS, PILLAC

Membres du personnel : MME ROYO

Membres de la commission absents : M BLANDIN, MMES GORLEZ, NOURISSON, PEREIRA

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Comité de la CAISSE DES ECOLES, sous la présidence de M. LUCAS, doyen de l'assemblée, approuve le compte administratif 2013 qui se solde par un excédent de recettes de 532.35 €.

Il approuve le compte de gestion dressé par le Receveur municipal, qui n'appelle ni remarques, ni observations de sa part.

L'excédent de fonctionnement sera intégralement reporté en section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2014

Le Comité de la CAISSE DES ECOLES arrête le budget primitif 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 69 282.00 €

QUESTIONS DIVERSES

M. FOURNIER signale qu'il serait judicieux de mettre en place un nouveau système de facturation aux familles. En effet, nous constatons que les factures sont réglées de plus en plus tard (nous recevons actuellement des règlements pour la cantine de Décembre), et avec des contestations sur les nombres de repas.

Il est vrai qu'il y a souvent des différences entre les feuilles de présence données par les enseignants et celles établies par Mme GAUTHIER sur place à la cantine.

Il serait peut-être judicieux de prévoir un système de carte à badger sur place, les parents achetant au préalable le nombre de repas souhaité.

Il demande aux parents présents de voir s'ils peuvent obtenir des informations sur un tel système auprès de collègues de travail, de la famille, ou par connaissance, afin de voir ce qu'il est possible de faire pour éviter les problèmes de retard de paiement et les erreurs sur le nombre des repas.

Le Président

Les Membres